VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

COMMENT DISSUADER MON ADO DE FUMER DES JOINTS

Par Profil supprimé Postée le 06/10/2015 19:19

Ma fille de 15 ans s'est mise à fumer des joints. Comment instaurer un dialogue pour l'en empêcher?

Mise en ligne le 07/10/2015

Bonjour,

Nous manquons d'éléments sur les habitudes de consommation de votre fille, sur sa situation plus générale, sur sa relation avec vous et il est donc difficile de cerner la problématique globale qui vous conduit à nous solliciter. Nous ne vous conseillerons en effet pas de la même manière en fonction de ces différents éléments car ce n'est pas la même chose d'avoir fait l'expérience de fumer quelques joints en soirée avec des copains que d'en fumer seul du matin au soir, le positionnement parental qui en découle est de fait différent. Nous ne voulons pas dire ainsi que l'expérimentation est à banaliser mais il va de soi que cela ne soulève pas les mêmes questions, les mêmes inquiétudes, que lorsqu'un jeune se réfugie dans des consommations.

Nous ne savons pas si instaurer un dialogue vous permettra à proprement parler d'empêcher votre fille de fumer des joints mais, quoi qu'il en soit, il semble essentiel que ce sujet puisse être abordé le plus sereinement possible de part et d'autre.Si le dialogue est rompu, vous n'aurez certainement pas la possibilité d'appréhender au plus juste la réalité de ses consommations. Si le dialogue existe sur ce sujet, vous aurez l'opportunité de cerner d'avantage comment elle se situe vis-à-vis de cette drogue et ainsi de repérer la nature de la problématique à « résoudre ». Dans tous les cas, ce n'est évidemment pas simple de faire face en tant que parent et des aides sont possibles, à la fois pour les parents et pour les adolescents.

Des rendez-vous peuvent être pris dans ce que l'on appelle des « Consultations Jeunes Consommateurs » (CJC). L'idée de ces consultations est d'encourager les jeunes comme leurs parents à en parler, séparément ou ensemble, avec des professionnels, dans l'optique de faire le point sur les consommations et, au-delà des consommations, sur la situation globale dans laquelle s'inscrivent ses consommations, le contexte de vie de la personne, ses liens avec l'entourage, sa personnalité, son mal-être éventuel etc.

Nous nous permettons donc de vous communiquer en bas de page les coordonnées de la CJC de votre ville, elle se trouve dans l'enceinte d'un CSAPA (Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie), les consultations y sont individuelles, confidentielles et gratuites.

Nous restons disponibles bien sûr si vous souhaitez revenir vers nous en prendre le temps d'échanger plus précisément sur la situation de votre fille et les questions ou inquiétudes que cela soulève. Nous sommes joignables tous les jours de 8h à 2h au 0 800 23 13 13 (appel anonyme est gratuit depuis un poste fixe), au 01 70 23 13 13 (coût d'une communication ordinaire depuis un portable) ou encore par Chat.

Cordialement.

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIVANTES :

CSAPA : SITE DE COULOMMIERS

28 avenue Victor Hugo
Site Abel Leblanc
77527 COULOMMIERS

Tél : 01 64 65 73 37
Site web : www.ch-coulommiers.fr
Secrétariat : Du lundi au vendredi de 9h à 16h.
Accueil du public : Du lundi au vendredi de 9h à 16h sur rendez-vous.
Consultat° jeunes consommateurs : Du lundi au vendredi de 9h à 16h sur rendez-vous, de préférence mercredi après-midi (autorisation parentale pour les mineurs non accompagnés)
Substitution : Délivrance de traitement de substitution à la méthadone pour les patients suivis.
COVID -19 : Accueil avec respect des gestes barrières.

Voir la fiche détaillée